

0690037R
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DIDEROT
18 PLACE GABRIEL RAMBAUD
69283 LYON CEDEX 01
Tel : 0437408737

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : octroi forfait mobilité

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 76
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/03/2021
Réuni le : 08/04/2021
Sous la présidence de : Karine Natale
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce favorablement à la mise en place du forfait mobilité

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le CA autorise en application de l'article L3261-1 du code du travail l'extension du forfait mobilité aux personnels de l'établissement et en particulier aux AED et AESH recruté par le lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0